



Communiqué de Presse  
16 janvier

## 682 reptiles et amphibiens recueillis en 2023 par le refuge de la Fondation Pairi Daiza

La Fondation Pairi Daiza œuvre au quotidien pour la protection et la conservation des espèces, et notamment celle des reptiles et amphibiens souvent victimes d'abandons ou saisis par les autorités. En 2023, le refuge de la Fondation enregistre une baisse de 8% des animaux recueillis par rapport à l'année précédente. En 2022, le Mersus Emergo, territoire du refuge, avait accueilli 741 reptiles et amphibiens. En 2023, ce chiffre a donc diminué, avec 682 individus recueillis.

Cette tendance positive est encourageante, bien que Pascal Dortu, le responsable du refuge de la Fondation Pairi Daiza, reste prudent quant à son interprétation : **"Même si nous notons une légère amélioration, il est trop tôt pour affirmer que les mentalités changent."**

Avec pas moins de 600 tortues qui ont rejoint les bassins du Mersus Emergo cette année (comme en 2022), la baisse est plutôt à observer du côté des lézards et des serpents, avec respectivement 57 et 50 individus recueillis (contre 67 et 75 en 2022).

Pascal Dortu souligne la condition souvent précaire des animaux recueillis : **"À leur arrivée, les animaux sont fréquemment malades et souffrent de malnutrition. Les tortues, en particulier, présentent souvent une carapace déformée. Je les appelle les tortues 'tomate-salade', car leurs propriétaires méconnaissent leurs besoins en une alimentation variée (calcium, fibres, parfois protéines) et un apport direct de soleil."**

En 2023, les autorités (Police, Pompiers, Service public de Wallonie du bien-être animal et CITES) ont confié à la Fondation Pairi Daiza 95 spécimens ayant fait l'objet de saisies. L'une d'elles a abouti à l'accueil de 7 Caïmans à lunettes, en comparaison à un seul caïman en 2022.

### Vers une prise de conscience ?

**"Les gens nous disent de plus en plus fréquemment qu'ils ont « trouvé » les animaux. Peut-on en déduire qu'une prise de conscience est en train de se produire ? Les**

**personnes qui achètent ces animaux commencent-elles à comprendre que ce n'était pas la meilleure chose à faire ?", se demande Pascal Dortu.**

La Fondation Pairi Daiza le rappelle sans cesse: mieux vaudrait ne plus considérer ces animaux comme animaux de compagnie et ne pas les acquérir sans bien y réfléchir en amont. Même si contrairement à l'année précédente, la crise énergétique n'est plus aussi fréquemment invoquée comme motif d'abandon, les coûts liés à l'équipement nécessaire pour assurer leur bien-être ne doivent pas être sous-estimés.

Pour chaque abandon, le refuge demande une contribution de 20€ au profit de la Fondation Pairi Daiza. Bien que modeste, elle contribue à améliorer les conditions de vie des animaux recueillis. En 2023, le refuge a, notamment, installé de nouveaux terrariums pour le confort des pogonas.

## **Appel aux bénévoles**

Tout au long de l'année, la Fondation Pairi Daiza invite les bénévoles à rejoindre ses rangs pour participer aux actions de conservation et sensibiliser les visiteurs aux projets de protection des espèces. Pour soutenir ces initiatives, rendez-vous sur : <https://www.pairidaiza.eu/fr/soutenir-la-fondation>